

CARTOGRAPHIE DES IMPACTS AU TCHAD :

Impact au niveau national des filets sociaux adaptatifs au Sahel

DONNÉES DE LA RÉGION

Au Sahel, la Protection Sociale Adaptative (PSA) est un ensemble de politiques, systèmes et programmes de protection sociale qui renforcent le capital humain, la productivité et la résilience des plus pauvres, tout en améliorant leur capacité à se préparer, faire face et s'adapter aux chocs. Grâce à la mise en place de filets sociaux réguliers, d'interventions d'inclusion économique et de programmes réactifs aux chocs, la PSA a démontré des impacts positifs significatifs sur diverses dimensions du bien-être au Sahel. Pour les plus pauvres et les plus vulnérables, elle a permis des améliorations du bien-être des ménages, de la sécurité alimentaire, de la productivité et de la résilience. Plus largement, elle a montré des effets positifs importants sur l'économie, la société et les générations futures.¹



¹ Les données présentées à des fins d'illustration sont issues des évaluations d'impact rigoureuses de programmes de PSA, qui peuvent inclure des programmes de filets sociaux, d'inclusion productive, de réponse aux chocs, et autres programmes de protection sociale. Pour en savoir plus, visitez le site www.worldbank.org/ppsas

DONNÉES SPECIFIQUES AU TCHAD

Au Tchad, la protection sociale adaptative (PSA) s'articule autour de trois programmes fondamentaux : les filets sociaux réguliers de lutte contre la pauvreté, les initiatives pour l'inclusion économique des pauvres et les programmes de réponses aux chocs. Ces différents programmes sont soutenus par des outils transversaux tels qu'un système de paiement numérique, un registre social, un système d'alerte précoce et des mécanismes de gestion des plaintes et réclamations. Ces éléments fondamentaux d'un système de protection sociale adaptatif permettent d'assurer une mise en œuvre institutionnalisée, efficace et transparente des programmes sociaux accessible à un large éventail d'intervenants.

Depuis l'élaboration de la stratégie nationale de protection sociale en 2015, le gouvernement tchadien a mis en œuvre différents programmes visant à réduire la pauvreté et les inégalités. La PFSA a été le premier programme de protection sociale mis en œuvre par le gouvernement, fonctionnant à une échelle réduite de 2016 à 2020. S'appuyant sur les connaissances acquises lors de la mise en œuvre de ce projet pilote, ainsi que sur le PARCA, le gouvernement a décidé d'élargir la portée de ces initiatives afin de viser une couverture nationale complète de la protection sociale à long terme.

La présente note présente les résultats des évaluations d'impact du projet pilote de transfert monétaire et du projet pilote d'inclusion économique simplifiée en 2019. Ces évaluations s'appuient sur des études rigoureuses utilisant des données riches, dont les résultats ont guidé et continuent d'éclairer les grandes décisions en matière de politiques sectorielles.

Encadré 1. Programmes nationaux

Projet pilote de filet sociaux adaptatif (PFSA)

De 2016 à 2020, le Tchad a mis en œuvre le *Projet Pilote de Filets Sociaux Adaptatifs* (PFSA) comme levier pour construire les bases d'un futur système national de protection sociale adaptative. Le projet pilote a ciblé les populations vulnérables à travers un mélange d'interventions : 6 200 personnes ont reçu des transferts monétaires inconditionnels de 45 000 francs CFA (\$US 75) tous les trois mois pendant deux ans, principalement destinés aux femmes, pour soutenir les besoins fondamentaux de leurs ménages. Au total, 6 956 personnes ont participé à des programmes de travail contre rémunération qui offraient des emplois temporaires et une formation professionnelle.

Mesures d'inclusion économique du PFSA

Dans le cadre du projet pilote PFSA, une intervention d'inclusion économique dite simplifiée car comparativement moins coûteuse et moins complexe que d'autres dans la région, a été dispensée à un sous-ensemble de près de 2 000 bénéficiaires du PFSA, environ 18 mois après leur premier transfert. Il a été mis en œuvre sur une courte période de 3 à 4 mois et comprenait une facilitation de l'épargne, avec 120 groupes d'épargne initialement mis en place, du coaching, de la formation en micro-entrepreneuriat et une subvention productive forfaitaire de 45 000 CFA en plus du paiement du dernier transfert régulier, du même montant. Ces mesures visaient à favoriser la création d'activités génératrices de revenus et à renforcer les capacités productives des participants.

Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA)

Entre 2018 et 2025, le PARCA a soutenu à la fois les réfugiés et les communautés d'accueil, avec 70 % de l'aide destinée aux populations d'accueil et 30 % aux réfugiés. Le projet a fourni des transferts monétaires réguliers et réactifs aux chocs à 70 000 ménages et vise à atteindre 62 000 ménages avec un soutien productif à l'inclusion économique. Les transferts monétaires s'élevaient à 15 000 FCFA par ménage et par mois, versés trimestriellement sur une période de deux ans (soit un total de 45 000 FCFA par trimestre).

Projet de filets sociaux adaptatifs et productifs (PFSAP)

De 2025 à 2030, le Tchad mettra en œuvre le PFSAP visant à passer de programmes pilotes à un système de protection sociale intégré et réactif à l'échelle nationale qui renforce la résilience aux chocs, soutenu par un registre fonctionnel et une plateforme de paiement. Le programme couvrira neuf provinces et soutiendra près de 12 % de la population vivant dans la pauvreté, qu'elles accueillent ou non des réfugiés. Le programme fournira un appui à l'inclusion économique de 62 000 ménages, une aide d'urgence à 40 000 ménages en situation d'insécurité alimentaire, un soutien ciblé à 25 000 personnes touchées par les chocs climatiques et l'afflux massif de réfugiés, et une aide à 5 000 personnes touchées par les inondations.



IMPACT DU PROGRAMME DE FILETS SOCIAUX RÉGULIERS : DONNÉES DE L'ÉVALUATION D'IMPACT DU PFSA UN AN APRÈS LE DÉBUT DU PROGRAMME²

#1 | Les filets sociaux ont amélioré la consommation des ménages et réduit l'insécurité alimentaire chez les ménages pauvres et vulnérables.

Les transferts monétaires ont entraîné une augmentation importante de la consommation par habitant, en particulier dans les domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation. En moyenne, les ménages ont consacré 79 % de leurs transferts à la consommation, ce qui reflète la qualité du ciblage du programme dans la mesure où les ménages pauvres n'ont pas d'autres choix que d'utiliser leurs transferts pour couvrir leur besoin de consommation immédiats. Le programme a également contribué à réduire considérablement l'incidence et la gravité de la faim, les bénéficiaires étant beaucoup moins susceptibles de déclarer avoir passé une journée sans manger ou avoir eu faim au cours de l'année précédente : la probabilité pour un ménage de passer fréquemment une journée entière sans manger a diminué de 38 %.

² Daye, M, Kandpal E. et Schnitzer P., 2020. « Désagrégation des effets des transferts monétaires sur les hommes et les femmes dans les ménages pauvres : données du Tchad ».

#2 | Les filets sociaux peuvent stimuler l'autonomisation économique des femmes et permettre des moyens de subsistance plus diversifiés pour les ménages. Les femmes sont à l'origine de la plupart des gains en matière d'entreprises, de revenus et d'autonomisation.

Les transferts monétaires délivrés par le programme PFSA ont également entraîné une augmentation modeste de l'entrepreneuriat non agricole des ménages et de l'acquisition d'actifs productifs. Ces hausses sont particulièrement notables chez les femmes bénéficiaires, qui étaient plus susceptibles de démarrer une entreprise (+18 %), de déclarer des revenus et des bénéfices plus élevés, d'occuper un emploi salarié (+20 %) et de réduire leurs dettes grâce au programme. Les femmes bénéficiaires ont également davantage réussi à diversifier leurs moyens de subsistance en s'impliquant dans le petit commerce de différents biens dont celui de produits agricoles. Enfin, les femmes qui ont reçu les transferts ont connu des améliorations légères mais significatives en matière d'autonomisation, notamment un rôle accru dans les décisions du ménage et une position plus ferme contre la violence domestique.



L'IMPACT DU PROGRAMME INCLUSION ÉCONOMIQUE SIMPLIFIÉE 18 MOIS APRÈS SON ACHÈVEMENT³

#3 | Les programmes d'inclusion économique permettent de renforcer les impacts des programmes de transferts monétaires et d'avoir des impacts significatifs et durables sur le bien-être des ménages, les activités génératrices de revenus et l'autonomisation des femmes.

Le programme d'inclusion économique a entraîné une augmentation de 13 % de la consommation alimentaire des ménages et une amélioration notable du bien-être général. Les femmes qui ont participé au programme ont augmenté leurs revenus provenant de l'agriculture (de 34 %) et des petites entreprises (de 27 %), tout en réduisant le temps qu'elles passaient à travailler sur leurs propres parcelles en utilisant davantage de main-d'œuvre salariée. La participation à des groupes d'épargne a augmenté de 44 % et le montant épargné a augmenté de 64 % par rapport aux ménages qui ne participent pas au programme. Les femmes ont également acquis un plus grand contrôle sur les décisions du ménage, en particulier en matière de santé, d'éducation et d'utilisation des revenus, et ont été plus impliquées dans la vie de leur communauté.

#4 | Les mesures d'inclusion économique sont associées à des retombées importantes pour les ménages non participants.

L'intervention d'inclusion économique a eu des retombées locales positives sur les ménages non participants dans les villages traités. Les ménages non participants ont connu une augmentation de 9 % de leur consommation alimentaire et une amélioration de 0,17 de l'écart-type d'un indice de bien-être normalisé. Les retombées se sont étendues aux moyens de subsistance, avec des changements dans les structures de travail, une utilisation accrue de la main-d'œuvre agricole rémunérée et des revenus plus élevés provenant d'activités non agricoles. Les femmes des ménages non participants étaient plus susceptibles de s'engager dans des microentreprises et des groupes d'épargne, avec une augmentation de 9,8 points de pourcentage de la participation. Cela s'est accompagné d'un plus grand pouvoir de décision des femmes et d'une part accrue des revenus des ménages générée par les femmes.

#5 | Les interventions d'inclusion économique sont l'un des modèles les plus rentables, offrant des rendements solides même sous des hypothèses conservatrices.

L'intervention n'a coûté que 104 dollars par ménage (ou 252 dollars en termes de PPP de 2016), ce qui la rend nettement plus abordable que la plupart des programmes d'inclusion économique ou de graduation. Sur la base des seuls impacts directs, le programme était rentable sous des hypothèses modestes d'effets décroissants, c'est-à-dire que si les impacts diminuaient de 50 % par an, le taux de rendement interne (TRI) était estimé à 32 %. Lorsque les effets d'entraînement ont été inclus, le programme est demeuré rentable, même sans supposer de persistance au-delà du suivi de 18 mois, le TRI atteignant 73 %. Dans un scénario modéré prenant en compte à la fois les retombées et une baisse annuelle de 50 % des effets, le TRI a atteint 123 %, les avantages totaux dépassant les coûts de plus du triple.

³ Premand P., Schnitzer P., 2025. « Impacts et retombées d'un programme d'inclusion économique à multiples facettes à faible coût au Tchad ». Document de travail de recherche sur les politiques 11084.

© 2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/la Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site web : www.worldbank.org

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de ses Administrateurs, ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou du défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentées dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de son savoir, le présent ouvrage peut être reproduit, en intégralité ou en partie, à des fins non commerciales, dès lors que sa paternité est pleinement reconnue.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser à World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org

Remerciements

Le Programme de Protection Sociale Adaptative au Sahel, [PPSAS](#), est un fonds fiduciaire multi-bailleurs géré par la Banque mondiale. Il vise à renforcer les systèmes de protection sociale adaptative dans le Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) afin d'améliorer la résilience des ménages et des communautés pauvres et vulnérables face aux impacts du changement climatique.

Le programme est appuyé par l'Allemagne, le Danemark, la France et le Royaume-Uni.

